



CHARTRE D'UTILISATION DE L'ENT* "Google Workspace For Education"

À jour le 26 juin 2023,

En plus de l'obligation de respecter la charte informatique générale de l'établissement, voici quelques points particuliers à observer.

Le compte "Google Workspace for Education" que chaque élève, de la 6ème à la Terminale, aura en sa possession dès sa première rentrée doit servir à un usage uniquement pédagogique, en lien avec le travail scolaire.

En tant que parent ou responsable légal, vous consentez à ce que votre enfant utilise le compte Google Workspace for Education qui lui est attribué.

Le mot de passe fourni à l'élève, qui peut être modifié par celui-ci en cas de crainte d'usurpation, doit dans tous les cas être conservé en lieu sûr et être connu des parents ou du responsable légal. L'élève doit s'en souvenir et être capable de se connecter à tout moment. L'élève conserve son identifiant et son mot de passe d'une année scolaire sur l'autre tant qu'il est scolarisé au Bon Sauveur

Les mails à caractère personnel sont interdits. Pour cela, l'élève doit utiliser une messagerie personnelle différente (autorisée par ses parents).

Tous les documents créés, copiés, insérés, ..., doivent respecter les droits d'auteur.

Le mail ne doit pas être utilisé pour s'inscrire à des sites externes non indiqués par un enseignant.

L'établissement est susceptible d'accéder au contenu de l'ensemble des comptes, et de fait aux contenus des mails et des documents, sans prévenir les utilisateurs.

Tout abus dans l'utilisation du compte pourra être sanctionné, d'où la nécessité pour l'élève de bien garder le mot de passe secret et de se déconnecter de son compte quand il quitte son poste de travail.

Des ordinateurs étant accessibles aux élèves en dehors des heures de cours en différents lieux du Bon Sauveur, un élève doit rendre les travaux numériques demandés par les enseignants au même titre qu'un devoir manuscrit, faute de quoi il s'expose aux mesures éducatives portées aux règles de vie (consultables sur le site du Bon Sauveur)

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous pouvez accéder aux informations vous concernant en vous adressant à : secretariat.college.lycee@bs78.org

* Espace Numérique de Travail